

# INSCRIRE VOTRE POULAIN AU STUDBOOK SBS

## NOUVELLE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE A PARTIR DU 1ER JANVIER 2026

Afin d'améliorer le suivi et la rapidité de traitement, le Studbook SBS a adapté sa manière de travailler.

**Aucun dossier d'inscription n'est désormais traité tant que la facture d'inscription n'a pas été payée**, que le poulain soit stationné en Belgique ou à l'étranger.

Retrouvez ci-dessous la procédure complète, étape par étape.

### POULAIN STATIONNÉ EN BELGIQUE

#### ✓ Étape 1 – Déclaration de naissance

Vous encodez la déclaration de naissance du poulain via la plateforme Sirecloud à partir du site SBS ([www.sbsnet.be/fr/declarer-une-naissance](http://www.sbsnet.be/fr/declarer-une-naissance)).

#### ✓ Étape 2 – Réception de la facture d'inscription du SBS

Vous recevez par e mail la facture d'inscription.

#### ✓ Étape 3 – Paiement de la facture SBS

Le dossier n'est traité qu'après réception du paiement.

#### ✓ Étape 4 – Traitement du dossier par le SBS

Une fois le paiement enregistré, le SBS transmet les données à HORSEID.

#### ✓ Étape 5 – Paiement HORSEID

Vous recevez un e mail de HORSEID ([www.horseid.be](http://www.horseid.be)) vous invitant à payer les frais relatifs à l'identification et de l'enregistrement dans la base de données nationale.

#### ✓ Étape 6 – Transmission du dossier d'identification

Après paiement de la facture HORSEID, le dossier d'identification est envoyé directement par voie électronique au vétérinaire-identificateur que vous avez choisi lors de l'encodage de la déclaration de naissance.

#### ✓ Étape 7 – Identification du poulain

Vous prenez rendez-vous avec votre vétérinaire. Le vétérinaire réalise l'identification et renvoie le dossier d'identification par voie électronique à HORSEID/CWBC.

#### ✓ Étape 8 – Envoi des crins au SBS

Les crins prélevés par le vétérinaire doivent être envoyés par courrier postal au Studbook SBS.

#### ✓ Étape 9 – Analyse ADN

Dès réception des crins, le SBS les transmet au laboratoire pour analyse. Le délai moyen pour obtenir les résultats est de 15 jours ouvrables.

#### ✓ Étape 10 – Édition du passeport

Le passeport est édité si les résultats ADN confirment les origines paternelles et maternelles.



STUDBOOK SBS

S.R. LE CHEVAL DE SPORT BELGE a.s.b.l. | K.V. HET BELGISCH SPORTPAARD v.z.w.

Avenue Prince de Liège 103 - bte 4 | 5100 NAMUR / NAMEN | Belgium

Tel. : +32 (0)81 330 660 | e-mail : [sbs@sbsnet.be](mailto:sbs@sbsnet.be) | [www.sbsnet.be](http://www.sbsnet.be)

## POULAIN STATIONNÉ À L'ÉTRANGER

---

### ✓ Étape 1 – Déclaration de naissance

Vous encodez la déclaration de naissance du poulain via la plateforme Sirecloud à partir du site SBS ([www.sbsnet.be/fr/declarer-une-naissance](http://www.sbsnet.be/fr/declarer-une-naissance)).

### ✓ Étape 2 – Réception de la facture d'inscription du SBS

Vous recevez par e mail la facture d'inscription.

*Attention : les paiements par chèque ne sont pas acceptés.*

### ✓ Étape 3 – Paiement de la facture SBS

Le dossier n'est traité qu'après réception du paiement.

### ✓ Étape 4 – Réception des documents d'identification

Une fois le paiement enregistré, le SBS vous envoie par e mail les documents nécessaires à l'identification.

### ✓ Étape 5 – Identification du poulain

Vous faites identifier le poulain selon la procédure envoyée par mail.

### ✓ Étape 6 – Envoi du dossier et des crins au SBS

Le dossier d'identification complété et les crins doivent être renvoyés au SBS.

### ✓ Étape 7 – Analyse ADN

Les crins sont transmis au laboratoire. Le délai est de 15 jours ouvrable pour obtenir les résultats

### ✓ Étape 8 – Édition du passeport

Le passeport est édité lorsque l'ADN confirme les origines paternelles et maternelles.



**STUDBOOK SBS**

**S.R. LE CHEVAL DE SPORT BELGE a.s.b.l. | K.V. HET BELGISCH SPORTPAARD v.z.w.**

Avenue Prince de Liège 103 - bte 4 | 5100 NAMUR / NAMEN | Belgium

Tel. : +32 (0)81 330 660 | e-mail : [sbs@sbsnet.be](mailto:sbs@sbsnet.be) | [www.sbsnet.be](http://www.sbsnet.be)